



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV[®]](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - CAP MF - EP2 - Fabrication d'un ouvrage de menuiserie - Session 2023

Proposition de correction - CAP Menuisier Fabricant - Session 2023

Épreuve : EP2 - Fabrication d'ouvrages de menuiserie, agencement ou mobilier

Durée : 18h00 | Coef : 11

Correction exercice par exercice / question par question

1. Introduction

Dans cette section, il est demandé de répondre aux exigences de fabrication des chevets contemporains pour une maison de style « Provençal ». L'objectif est de démontrer la compréhension des étapes de fabrication, l'utilisation des matériaux et la planification des travaux.

2. Proposition de guidance (Démarche de fabrication)

Ce tableau présente les étapes et phases de la fabrication du chevet. Les durées estimées pour chaque phase doivent être respectées pour un total de 17h 30.

2.1 Connaissance du travail

- Étape 1.1 : Lire le dossier et étudier le dossier technique. **(20mn)**
- Étape 1.2 : Compléter la fiche contrôle (DS 5/7). **(25mn)**

Il est crucial que le candidat prenne le temps de bien comprendre le projet avant de commencer la fabrication pour éviter des erreurs lors des étapes pratiques.

2.2 Fabrication du S/E n°1 : L'ENCADREMENT

- Étape 2.1 à 2.15 : Ces étapes incluent le traçage, le mortaisage, le tenonnage, le rainurage, le dégrossissage, l'assemblage, le ponçage et le finissage. Les temps sont variés, avec un total de 4h40.
- Chaque technique doit être réalisée avec précision pour garantir la qualité de l'assemblage et le respect des dimensions requises.

2.3 Fabrication du S/E n° 2 : LE CAISSON

- Durée totale : 2h00
- Les étapes incluent le repérage des pièces, la réalisation des fraisages, le ponçage et l'assemblage.

2.4 Fabrication du S/E n° 3 : LE TIROIR

- Durée totale : 3h50
- Cette section comporte des détails sur l'usinage, le ponçage, et la préparation des pièces. Il est essentiel que le candidat respecte les formats et les techniques d'assemblage.

2.5 Fabrication du S/E n° 4 : L'ÉTAGÈRE

- Durée totale : 3h05
- Comprend calibrage, stratification, fraisage, ponçage et assemblage. À ce stade, le candidat doit faire preuve d'habileté pour que tous les éléments s'ajustent correctement.

3. Fiche de contrôle

La fiche de contrôle doit être complétée avec des informations précises sur les pièces, leurs dimensions et les matières utilisées. Cela aide à assurer que chaque composant répond aux spécifications requises.

4. Grille d'évaluation épreuve EP2

Cette grille permet d'évaluer les compétences des candidats en matière de sécurité, qualité d'assemblage, respect des temps et méthodes de travail. Chaque critère doit être soigneusement observé pour une notation juste.

Rappel des étapes notables à respecter :

- Compléter la fiche de contrôle (DS 5/7) correctement afin de valider toutes les pièces et leur conformité.
- S'assurer que tous les usinages sont réalisés avec la précision nécessaire.
- Vérifier les dimensions et les ajustages régulièrement tout au long de la fabrication.
- Gérer son temps efficacement pour respecter les délais impartis dans chaque section.
- Se conformer aux règles de sécurité à chaque étape de l'usinage et du montage.

Méthodologie et conseils

Conseils pratiques pour l'épreuve :

- *Gestion du temps* : Veillez à respecter les durées allouées à chaque étape. Utilisez un chronomètre pour mieux vous organiser.
- *Techniques d'usinage* : Familiarisez-vous avec chaque outil avant la fabrication pour garantir une exécution parfaite.
- *Contrôle qualité* : Effectuez des contrôles réguliers à chaque étape pour éviter des erreurs coûteuses à corriger plus tard.
- *Préparation* : Ayez toutes vos pièces et outils prêts avant de commencer une nouvelle phase pour maximiser votre temps de fabrication.
- *Pratiques de sécurité* : Respectez toujours les normes de sécurité en milieu de travail, portez vos ÉPI et assurez-vous que votre espace est sécurisé.

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.